

BIME

HIVER - PRINTEMPS 2024

SPÉCIAL MI-MANDAT



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES D'ÉTREMBIÈRES



⚠️ 5 000 À 4 MILLIONS D'EUROS

C'est le coût médian de ce que peut coûter une cyberattaque avec des demandes de rançons possibles.

Protégez votre entreprise des cyberattaques grâce à Iliane et son entité dédiée sécurité de proximité basé en France.

ILIANE

26, Avenue des Prés Verts
74200 Thonon-les-Bains

19bis, Rue de la République
74100 Ville-la-Grand

04 50 71 96 57
contact@iliane.fr

www.iliane.fr

SOMMAIRE

Hiver - printemps 2024

1. INTRODUCTION GÉNÉRALE	3	8. ORGANIGRAMME MAIRIE	31
2. ANNY MARTIN, MAIRE	6-9	9. ANNIE CARRIER, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE.....	32
Présentation Ma fonction d'élue et de maire Mon ressenti après ces trois ans de mandature Point synthèse bilan et perspectives de la municipalité		10. MARINE WALKER, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE.....	32
3. JEAN-MICHEL VOUILLOT, 1^{er} ADJOINT	11-14	11. DAVID ROUSSET, CONSEILLER MUNICIPAL.....	33
Présentation Ma fonction d'élue et de premier adjoint en charge des finances, du scolaire Mon ressenti après ces trois ans de mandature Point synthèse bilan et perspectives de la municipalité		12. ALINE LEGENDRE, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE L'OPPOSITION ..	33
4. LAURENCE DÉRAMÉ, 2^e ADJOINTE	15-19	13. OLIVIER BESSON, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES.....	34-35
Présentation Ma fonction d'élue et de 2e adjointe déléguée à l'information-communication, au logement, aux affaires sociales Mon ressenti après ces trois ans de mandature Point synthèse bilan et perspectives de la municipalité		14. PRESENTATION DU FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF DE LA MAIRIE	36-38
5. JACKY TONOLI, 3^e ADJOINT	20-24	15. HOMMAGE À	39
Présentation Ma fonction d'élue et 3e adjoint délégué aux travaux, à l'environnement et au développement durable Mon ressenti après ces trois ans de mandature Point synthèse bilan et perspectives de la municipalité		16. ÇA S'EST PASSÉ	40-41
6. CHRISTELLE ROUSSET, 4^e ADJOINTE	25-27	17. CALENDRIER CÉRÉMONIES ET MANIFESTATIONS 2024	42-43
Présentation Ma fonction d'élue et d'adjointe déléguée aux affaires culturelles et sportives Mon ressenti après ces trois ans de mandature Point synthèse bilan et perspectives de la municipalité		18. INFOS PRATIQUES AGENDA MUNICIPAL ET ANNUAIRE LOCAL	46
7. NICOLAS TEREINS, 5^e ADJOINT	28-30		
Présentation Ma fonction d'élue et d'adjoint délégué à l'urbanisme, aux transports et à l'intendance Mon ressenti après ces trois ans de mandature			

BIME (Bulletin d'Informations Municipales d'Étrembières) est une publication de la municipalité d'Étrembières

Directrice de la publication :
Anny Martin

En charge de la Commission Info-Communication :
Laurence Déramé

Comité de rédaction :
Interviews et rédaction réalisées par Martine Urli, journaliste

Crédits photos :
Laurence Déramé, Christelle Rousset, Dominique Desseuve, Martine Urli, Pierre Vallet, Tony Sartorio, Caroline Caillé, Mémoire de Veyrier, APE, DL, HEMELKA

Photo couverture : Archive mairie

Illustrations : HEMELKA et Freepik

Conception-réalisation-impression :
Repro Léman
Impression sur papier Satimat Green - 250 g et 115 g

Tirage : 1 600 ex. Distribution gratuite
Valeur unitaire : X,XX € TT

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur(s) auteur(s).

CONSTRUCTION

- Du sable à l'enrochement
- Mélange béton
- Bloc béton légo
- Produit bitumeux

DECORATION

- Matériaux décoratifs
- Paillage - concassé, pouzzolane, schiste
- Opus et pas japonais
- Pavé
- Dallage
- Parement de mur - pierre à bâtir, barrette
- Couvertine
- Sur mesure

GABIONS ET CLOTURES

- Gabion vide
- Gabion rempli
- Clôture
- Brise-vue



MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET DECORATION

Vente et livraison en vrac et big bag

Professionnels et Particuliers

2 points de vente en Haute-Savoie

ETREMBIERES
423 Chemin de Balme 74100 ETREMBIERES
04.50.36.07.39

TANINGES
527 Route du Giffre 74440 TANINGES
04.57.44.02.20

www.ambiance-minerale.fr








INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les trois premières années de la mandature 2020-2026 se sont écoulées, marquées par des événements qui ont eu (et ont encore) un retentissement sur la vie politique locale.

L'épidémie de la covid 19, d'abord, a perturbé la période des élections municipales : après un premier tour maintenu en mars 2020, le second a été reporté en juin. La campagne s'en est trouvée quelque peu morcelée.

Le conseil n'a pu s'installer qu'en juillet 2020. Les temps qui ont suivi sont restés troublés par la pandémie et le respect des nombreuses règles sanitaires à observer : les conseils municipaux se sont tenus à huis clos, les cérémonies et autres manifestations n'ont pu se dérouler durant près de deux ans etc. La situation vécue en ce début de mandature a été inédite. Et actuellement, si la menace du Covid a été reléguée au second plan, elle a laissé place aux guerres, avec en corollaire, un difficile contexte d'inflation.

En dépit de ces événements, les élu-e-s -, vos élu-e-s - ont continué à mener leurs actions au bénéfice de la commune et pour vous, ses habitants. Ils ont fait en sorte de tenir leurs engagements. En cette période de mi-mandat, maintenant que sonne l'heure d'un premier bilan, ils ont souhaité.

Au fil de leur présentations, ils ont tenu à vous énumérer les réalisations entreprises – et qui étaient prévues dans leur programme – de même que celles qui restent à accomplir ou à finaliser d'ici à 2026.



En préambule, ils ont souhaité se présenter à vous, et surtout, vous parler de leurs fonctions ainsi que des missions qui y sont rattachées, afin que vous compreniez mieux comment fonctionne une municipalité. Ils racontent également quels bonheurs ils éprouvent à œuvrer ensemble au service d'Étrembières, sans non plus omettre les difficultés auxquelles ils se trouvent confrontés. Laissons-leur la parole.





CARRIÈRES DU SALEVE

MATERIAUX ET TRANSPORTS

423 Chemin de Balme - Le Pas de l'Echelle - 74100 ETREMBIERES
04 50 39 92 50 - info@chavaz.fr





Anny MARTIN, MAIRE

Cela fait plus de 50 ans que je vis en Haute-Savoie et, depuis 1989, au Pas de l'Echelle.

J'ai été élue maire d'Étrembières en 2020. Je précise que mon début de mandat a été marqué par l'épidémie de la Covid 19 dont nous vivions les prémices. Les préoccupations étaient liées à la pandémie, à la crainte de la maladie ; ainsi, toutes les petites tracasseries que l'on nous relate habituellement en mairie passaient au second plan. Maintenant que la société s' imagine aller mieux, du moins dans ce domaine, tout est redevenu comme auparavant. Nous n'avons pas tiré les leçons de cette épidémie, contrairement à ce que nous avons cru car l'individualisme reste prégnant.

C'est une école de vie républicaine

Pour en revenir à mes fonctions, lors du précédent mandat, j'étais adjointe à la culture, à l'information/communication et à l'animation du village ; et lors de la mandature 2008-2014, conseillère municipale. Je pense que ces deux attributions m'ont été utiles pour ma délégation actuelle de maire, bien que le rôle de premier magistrat de la commune soit complètement différent.

C'est une école de vie républicaine. Il nous faut – ou du moins, est-ce mon sentiment – être constamment à l'écoute, dans l'empathie et la bienveillance, aussi bien avec l'équipe avec laquelle on travaille, c'est-à-dire principalement les adjoints, que vis-à-vis de la population.



Être maire nécessite d'importantes qualités humaines. Il (ou elle) est proche des habitant-es de sa commune.

Plus cette dernière est petite et rurale – ce qui reste le cas d'Étrembières – plus cette proximité est forte. Il a également un rôle représentatif, en faisant connaître son village à l'extérieur en le représentant du mieux possible.

L'adjoint au maire a un rôle important, absolument complémentaire, avec des attributions précises et spécifiques.

Nous sommes avant tout au service d'une commune et de ses administrés pour lesquels nous travaillons collectivement.

Ce travail d'équipe avec l'ensemble des services doit s'effectuer en toute cohérence et dans l'écoute. En tant élu-es, nous devons être exemplaires. On ne peut ainsi, par exemple, rappeler la loi sans soi-même la respecter.

La maire est également un manager qui dirige la municipalité en lien avec le directeur général des services (DGS). Celui-ci aide l'édile à s'installer dans ses fonctions, en l'informant notamment des réglementations, normes etc ; le cadre législatif et réglementaire au sein d'une mairie étant très complexe.

Inauguration du téléphérique avec les officiels



Plusieurs autres fonctions incombent au maire, je suis ainsi conseillère déléguée à Annemasse Agglo. Je n'en suis pas vice-présidente car je préside le groupement local de coopération transfrontalière pour le téléphérique (GLCT TS). C'est une belle mission ainsi qu'une bonne expérience mais très prenante, d'autant que l'infrastructure a été durant deux ans en travaux. L'on peut dire que par tradition, la maire d'Étrembières, depuis la création du GLCT TS, en prend la présidence. Ce fut ainsi, avant moi, Messieurs Giacomini et Bosson qui l'ont présidé. Le poste était vacant à mon élection. Je l'ai pris après un temps de réflexion. Monsieur Jean-Marie Martin, conseiller administratif de la ville de Veyrier, en est vice-président.

Autre instance importante, le Centre Communal d'Action sociale (CCAS), est un établissement public qui a pour mission d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune, ceci en liaison avec les institutions publiques et privées. Il a une juridiction propre et distincte, et est doté d'une gestion et autonomie financières indépendantes du budget communal, tout en étant subventionné par la commune.

Il est au centre du dispositif social pour répondre aux besoins des familles, en situation difficile. Nos villages et villes frontalières sont en effet très inégalitaires, et occasionnent de gros écarts entre les populations, ce qui n'est pas toujours facile à gérer !

Le CCAS est constitué d'un conseil d'administration (moitié élus, moitié habitants de la commune), présidé par la maire et d'une vice-présidente madame Laurence Déramé.

Maintenir un esprit d'équipe

L'une des difficultés auxquelles je suis confrontée est de parvenir à maintenir un esprit d'équipe au sein de la municipalité. Il faut une bonne communication pour que la transmission des informations se fasse bien.

Chaque lundi, ont lieu ce qu'on appelle « la municipalité », réunissant la maire, ses adjoints ainsi que les responsables des services techniques, du secteur périscolaire et de la police municipale. Notre directeur général des services assiste également à ces municipalités. Il prend note de tous nos souhaits puis les transmet ensuite à l'ensemble des services. Le but est de permettre le bon fonctionnement de la mairie.

Au début de ma mandature, un audit a été réalisé afin de redéfinir les fonctions de chacun, principalement au sein du service administratif. Le réaménagement des espaces de travail en a résulté, comme la redéfinition des fiches de poste.

Être maire est très prenant, mais passionnant. Lorsque j'étais encore en activité, j'étais responsable départementale des activités sociales et culturelles du comité d'établissement d'une grande entreprise. À la clé, j'avais des responsabilités, de nombreux déplacements et réunions.

Mon temps était très occupé mais j'avais néanmoins des vacances, alors qu'à présent, j'ai du mal à me « couper » de la mairie, à prendre plus d'une semaine de repos. Je me sens responsable de la commune et des Etrembiérois-e-s. La charge mentale est constante. La seule liberté que je m'octroie est de ne pas avoir d'horaires stricts.

À propos des projets engagés durant notre mandature, j'ai l'espoir, qu'avant la fin de celle-ci, nous puissions achever la transformation de notre église désacralisée appelée à devenir un espace multiculturel, et dans un autre domaine, que nous embauchions une ou un bibliothécaire.

Les volets culturel et patrimonial sont importants dans une commune.

Étrembières possède un riche patrimoine, pas ou peu connu de chacun-e. Nous aimerions d'ailleurs d'ici à 2026, réaliser un parcours touristique pour amener les habitant-es et les

touristes à (re)découvrir toutes les curiosités, pour n'en citer que quelques-unes : la mairie place Marc Lecourtier, le parc des frères Grenat, la petite chapelle de Marie, la fontaine César, le téléphérique, ou le Mont Salève dont les constructions situées en dessous semblent suivre le tracé.



Je tiens également à maintenir les excellentes relations que nous avons avec la ville de Veyrier, à nos manifestations organisées en commun dans le cadre de « Veyrier-Étrembières sans frontières » même si elles ont à souffrir de « l'après Covid ».

Nous travaillons, par ailleurs, à la révision du plan local d'urbanisme, avec l'objectif de la terminer fin 2024/début 2025. Notre village est particulier car, non seulement, il est étendu mais aussi traversé par la route départementale, tout en longeant également la voie ferrée, l'autoroute.

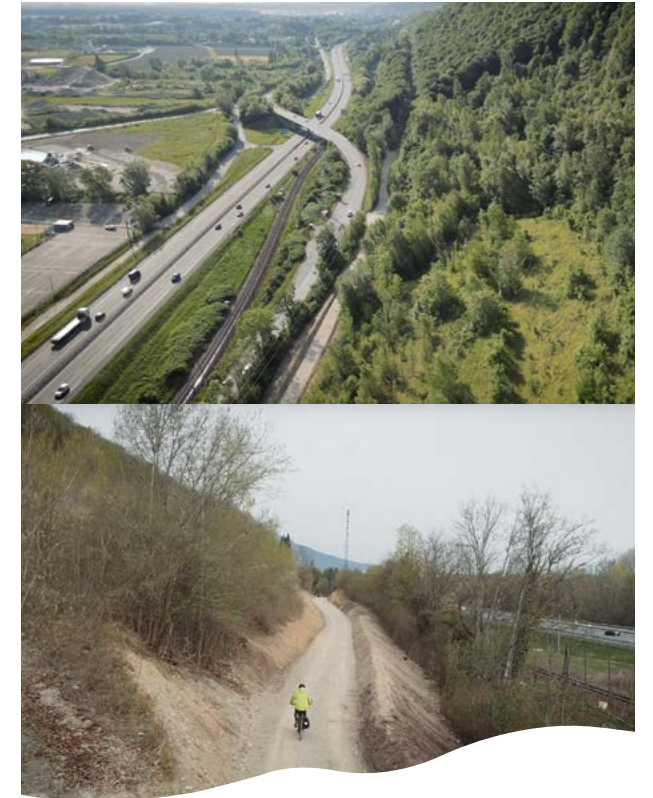
L'aménagement d'un cheminement au pied du Salève, qui favorise les déplacements en mode doux, a permis de relier autrement le Pas de l'Echelle au chef-lieu.

Ce chemin piétonnier a été subventionné par l'ATMB à hauteur de 80 000€. Beaucoup de parents l'empruntent pour amener leurs enfants à l'école à vélo en toute sécurité et en évitant ainsi les inévitables bouchons sur la RD 1206.

La diligence de l'adjoint en charge des travaux et des services techniques a permis en tout début de mandat, de mener rapidement et efficacement ce projet, qui reste l'une de mes plus grandes fiertés.

Je souhaite que ma fin de mandat continue dans cette dynamique et soit tout aussi riche en échanges avec toute l'équipe municipale, l'ensemble des salarié-e-s d'Étrembières et les Etrembiéroises et Etrembiérois.

Soyons fiers d'Étrembières !



Cheminement au pied du Salève

CITOYENNETÉ*

Du fait de l'épidémie de la Covid 19, l'organisation des réunions de quartier a débuté au premier semestre 2022.

En 2024, il en sera prévu d'autres, ainsi qu'une réunion pour les nouveaux habitants. Et pourquoi pas, tel qu'il l'était prévu dans le programme de campagne, envisager des forums animés par des professionnels sur les thèmes du civisme, de l'écologie, de la sécurité, afin de rappeler à chacun ses droits et ses devoirs.

En conclusion, les prochaines élections européennes et municipales seront à préparer en cette fin de mandature.

**Synthèse bilan et perspectives travaillées en municipalité*

Maire, & ADJOINTS



De gauche à droite : Jacky TONOLI, adjoint au maire, Christelle ROUSSET, adjointe au maire, Nicolas TEREINS, adjoint au maire, Laurence DERAME, adjointe au maire, Jean-Michel VOUILLOT, adjoint au maire, Anny MARTIN, Maire



Jean-Michel VOUILLOT, 1^{ER} ADJOINT

Marié, père de deux enfants, j'ai 64 ans, et je suis retraité de la fonction publique d'État. Je suis originaire du Doubs. Je me suis installé en Haute-Savoie pour des raisons professionnelles et pour rejoindre ma femme qui était déjà dans la région. Nous vivons au Pas de l'Echelle depuis 1994.

Je suis entré au conseil municipal au cours du mandat précédent, en remplacement de l'un des conseillers municipaux décédé.

En 2020, pour la nouvelle mandature, avec Anny Martin, adjointe au maire sortant et candidate, nous avons présenté une liste puis remporté les élections municipales. J'ai été nommé 1^{er} adjoint, en charge des finances et des affaires scolaires.

Je soulignerai tout d'abord que l'élection et la 1^{ère} partie de mandat ont été compliquées en raison de la pandémie de la Covid 19. Le 2^e tour des élections municipales avait déjà été reporté de ce fait, et nous n'avons pu prendre nos fonctions qu'en juillet 2020.



De plus, en quelques jours seulement, nous avons dû établir le budget pour le présenter au vote du conseil municipal avant la fin du même mois.

MA FONCTION D'ÉLU ET DE PREMIER ADJOINT EN CHARGE DES FINANCES, DU SCOLAIRE

L'adjoint au maire, à la différence d'un conseiller municipal, prend part au fonctionnement de l'administration communale en lien avec

les autres adjoints, la maire, le directeur général des services (DGS) et les chefs de service. La fonction permet de découvrir réellement les différentes facettes d'une mairie (état-civil, urbanisme, finances, scolaire, social, travaux...) ce qu'un simple citoyen ne perçoit pas toujours.

Par ma mission, au sein de la mairie, je travaille en relation étroite avec le comptable, de même qu'avec le maire, les autres adjoints, le DGS et le personnel communal. Le comptable et moi-même sommes un peu les chefs d'orchestre œuvrant à l'élaboration et au suivi du budget de la commune, d'un montant annuel d'environ 5,2 millions d'euros. Des arbitrages sont souvent nécessaires.

Nous établissons à chaque fin d'année/début d'année suivante, le budget primitif afin de le présenter avant la fin mars au conseil municipal.



Nous l'envoyons ensuite en préfecture, de même qu'à la trésorerie. C'est un travail conséquent car il faut, d'une part, que ce budget soit équilibré - sans excédents, ni déficits - et d'autre part, prévoir suffisamment de moyens financiers, principalement au niveau des frais de fonctionnement, pour régler toutes les dépenses allant être engagées durant l'année. Pour les investissements, il est indispensable de prévoir, dès le départ, le montant de l'emprunt - si nécessaire - pour la réalisation des projets en cours.

Il s'agit, pour nous, de savoir anticiper. Si besoin, nous prenons une ligne de trésorerie pour régler nos dépenses de fonctionnement et d'investissement dans l'attente de la per-

ception des prochaines recettes, du fait notamment de la mensualisation des dotations de l'État. Le suivi des recettes et dépenses s'effectue ensuite tout au long de l'année. Le comptable, qui en est chargé, m'en informe régulièrement.



Sur le plan des affaires scolaires, j'ai des rapports constants avec l'école, sa directrice, ainsi que la responsable du périscolaire avec lesquels, en compagnie des membres de la commission scolaire, nous nous réunissons au moins une fois par trimestre, de façon à aborder toutes les problématiques pouvant se présenter en termes d'effectifs, de locaux, etc.

Ces deux délégations nécessitent beaucoup de suivi, au niveau des recettes et des dépenses pour les finances, comme je l'ai stipulé, et des effectifs, s'agissant de l'école et du périscolaire.

En tant que 1^{er} adjoint, j'ai pu observer, par ailleurs, le rôle important joué par Madame la maire. La mairie est le premier interlocuteur des habitants, y compris pour des problématiques ne relevant souvent pas de ses compétences.

MON RESENTI APRÈS CES TROIS ANS DE MANDATURE

La fonction d'adjoint est aussi prenante qu'enrichissante. Beaucoup de temps est consacré aux préparations, réunions, formations, concertations et ensuite en restitution devant le conseil municipal. J'apprécie d'être retraits car la fonction demande de la disponibilité, d'autant que nous devons nous rendre aux conseils communautaires ainsi qu'à certaines réunions d'Annemasse Agglo.

J'apprécie particulièrement le travail en équipe, que ce soit avec le maire, les adjoints, ou lors des différentes commissions ; la découverte de nouveaux dossiers avec les nouvelles réglementations et codes s'y rapportant. C'est aussi l'occasion d'avoir un contact plus privilégié avec les habitants.

J'aime être utile à la commune dans laquelle je réside, en essayant d'améliorer l'accueil et le bien-être de tous.

Ce que j'apprécie moins, c'est la lenteur administrative, dans le cas par exemple, des consultations pour la réalisation de travaux, des demandes de subvention avec des dates butoirs très strictes et l'autorisation de débiter les travaux subordonnée à l'octroi des dites subventions, des phases préparatoires de travaux avec des études préalables pouvant prendre plusieurs mois - voire une année ou deux - ce qui pose problème sur le plan financier ; les dépenses étant engagées et reportées sur l'année suivante, grevant d'autant la capacité d'investissement de celle-ci... Cela est très contraignant.

En tant qu'élu, nous avons également une obligation morale ; celle de respecter ce qui a été inscrit dans notre profession de foi. Nous essayons de nous y tenir. Pour notre bilan de mi-mandat, nous avons repris ce qui a été fait, non fait, et ce qui n'est pas réalisable, faute de budget ou de réalisme, car on ne connaît pas à l'avance l'avenir. C'est le propre

de tous les projets. Quoi qu'il en soit, au terme de ces trois premières années, nous avons déjà bien avancé et comptons poursuivre jusqu'au terme de notre mandat.



ÉCONOMIE ET FINANCES*

Durant les trois ans qui viennent de s'écouler, la commune n'a pas eu à recourir à l'emprunt lors de ses investissements. Elle a su maintenir son importante capacité d'autofinancement, et elle a continué en 2022, à diminuer l'encours de la dette, en passant de 3 millions d'euros à 2,3 millions d'euros.

Le local communal situé dans la résidence du Parc du Léman a été aménagé en prévision de sa location pour une activité commerciale ou liée à des services. Il avait été livré brut lors de sa cession à la commune, lors du mandat précédent. Différents travaux ont été engagés : électricité, isolation, installation des sanitaires, carrelage...

En cette fin de mandat, la commune devra très certainement emprunter afin de faire face aux dépenses prévues pour la réalisation d'importants projets qui seront engagés dès 2024 – citons les travaux du futur Espace Art'Salève, la rénovation de l'école, ou encore le remplacement de certains véhicules. Il faudra probablement faire des choix en matière d'investissements, ces deux prochaines années. La création de nouveaux postes suppose de prévoir leurs coûts en termes de rémunérations et de charges salariales : un troisième policier municipal, un·une bibliothécaire à mi-temps, un nouvel employé aux services techniques ? Pourquoi ne pas envisager un poste d'animateur numérique couplé à celui de bibliothécaire ?



JEUNESSE – SCOLAIRE*

Afin de faire face à l'augmentation du nombre d'élèves et de leur offrir des locaux plus adaptés, le groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau a été doté d'un nouveau

réfectoire comprenant trois selfs pour des entrées froides et des plats chauds. L'ancien restaurant scolaire a été transformé pour y aménager une salle de classe et une salle dédiée au périscolaire.

Dans l'ensemble des classes, un réseau filaire a remplacé l'ancien Wifi. Puis, à l'extérieur, la cour a été arborée.



En 2024, des travaux de rénovation du groupe scolaire sont prévus.

Le suivi du temps périscolaire s'effectuera avec la recherche d'activités nouvelles. La municipalité souhaite également prévoir un ou des projets participatifs à destination des adolescents en trouvant un lien avec leur motivation et intérêts du moment, telles que des démonstrations BMX ou des conférences. Un conseil municipal des jeunes – qu'il s'agira de reformer- pourrait faire des propositions à cet égard.

**Synthèse bilan et perspectives travaillées en municipalité*

Laurence DÉRAMÉ, 2^{EME} ADJOINTE

J'habite la commune depuis une trentaine d'années. Ma famille est originaire d'Étrembières. Je suis retraitée du domaine de la santé. J'ai beaucoup aimé ma profession mais elle ne me manque pas, surtout dans le contexte actuel de la gestion de la santé et de ses professionnels. Il faut savoir tourner la page et s'investir dans d'autres missions !

C'est mon deuxième mandat. J'étais conseillère municipale de l'opposition lors de la précédente mandature. J'ai accepté de suivre Anny Martin en rejoignant sa liste en 2020. Je retrouvais dans son programme des valeurs importantes à mes yeux : servir et défendre la commune ainsi que ses habitants de façon respectueuse, sans appartenance politique déclarée, et au maximum de nos possibilités qui s'avèrent très encadrées.

MA FONCTION D'ÉLUE ET DE 2^E ADJOINTE DÉLÉGUÉE À L'INFORMATION-COMMUNICATION, AU LOGEMENT, AUX AFFAIRES SOCIALES

Je suis chargée entre autres de celle de l'info/communication. Je participais à cette commission lors du mandat précédent, j'ai tout naturellement pris la suite. À ce titre, nous devons être garants de la communication sur les différents supports, qu'ils soient médiatiques et/ou papier, pour le relais d'informations, de directives et d'autres communiqués liés à la vie communale. Nous avons créé une page Facebook mairie en début de mandat que nous alimentons régulièrement avec une conseillère déléguée municipale. Le projet actuel en cours est celui de « relooker » le site Internet de façon à ce qu'il soit plus lisible et instinctif à consulter. Nous menons avec la commission l'élaboration, la parution et la distribution de deux bulletins annuels d'informations communales.



● D'une façon générale, la société actuelle dispose d'une pléthore de moyens et de supports pour communiquer. Malgré cela, la communication reste toujours aussi complexe.

L'information est à disposition si la volonté individuelle est de la chercher.

En mairie, nous n'avons pas de service de communication dédié. Nous avons recours et nous sommes accompagnés dans certaines missions par des prestataires spécialisés en informatique. Dans l'avenir, il sera important pour la commune de s'interroger sur le recrutement d'un professionnel attitré dans ce domaine.

Je m'occupe aussi de la partie logement qui comporte la gestion des logements sociaux, l'immobilier communal et l'unique logement d'urgence sur la commune.

Concernant les logements sociaux, la commission travaille en étroite collaboration avec la Maison de l'Habitat (MDH), un service d'Annemasse Agglo qui coordonne les attributions « réservations mairie » avec les bailleurs. Nous devons nous adapter aux changements d'orientation et de gestion comme la nouvelle gestion en flux. Des réunions de travail coordonnées par Annemasse Agglo réunissent les représentants des 12 communes sur les thèmes en évolution.

Le logement est un domaine sensible, l'accroissement toujours grandissant de la population locale entraîne une augmentation constante des demandeurs.

Attirés par la proximité avec la Suisse, nombreux sont ceux qui arrivent dans notre région, sans travail, ni perspective concrète et pérenne d'habitation. Constatant que de nombreuses constructions sortent de terre, ils pensent pouvoir trouver rapidement un appartement. L'aide de la mairie est ainsi sollicitée, elle s'avère très limitée dans le contexte actuel d'attribution.

Ma délégation au secteur vie sociale est celle de la vice-présidence du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS). Sont votés et accordés, par cette instance, aux résident(e)s d'Étrembières des aides financières (factures de repas scolaire, de portage de repas à domicile, d'eau, électricité, etc.) sur proposition et examen de dossiers suivis par l'assistante sociale du pôle médico-social de Gaillard (PMS), qui tient une permanence une fois par semaine en mairie. Il en va de même pour l'attribution votée par délégation de bons alimentaires.

Suite à une rencontre conditionnée par des critères d'appartenance à la commune, une domiciliation en mairie peut être octroyée pour les personnes qui en font la demande pour une durée d'un an, renouvelable.

Lors des rendez-vous, nous mesurons au sein de cette délégation les difficultés que certains habitant(e)s rencontrent : conflits familiaux, conflits de voisinage, violence conjugale jusqu'à des problèmes plus domestiques comme l'insalubrité de logement, nuisances diverses etc.

À ces occasions, une de nos missions est d'informer la population sur les ressources existantes et les différentes structures de l'agglomération qui peuvent les aider et avec qui, pour certaines, nous sommes en contact. La mairie n'a pas toutes les compétences pour répondre à certaines demandes et problématiques. Ces personnes viennent chercher de l'aide auprès de nous, ou du moins, une écoute et un soutien. À côté de celles et ceux qui sont dans une sollicitation fréquente, il y a une autre catégorie de personnes qui ne vient pas jusqu'à nous, par gêne, par honte ou méconnaissance. Comment mieux les appréhender ?

Le CCAS coordonne aussi divers plans de sauvegarde, entre autre, le plan canicule en lien avec la police municipale au regard des alertes préfectorales.



Le Noël des Aînés est également à son actif, comme dans un autre domaine, la Marche Rose organisée en soutien au centre de dépistage du cancer du sein des deux Savoie, dans le cadre d'Octobre Rose.



Marche solidaire et colorée organisée par le CCAS

Nous avons d'autres rôles, représentatifs. Pour ma part, je suis membre titulaire du Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A), j'assiste à tous les comités qui se déroulent à Saint-Pierre-en-Faucigny ; je fais partie du conseil d'administration de Château Bleu ; je participe aux commissions communales : commission du personnel, MAPA (marché à procédure adaptée), finances, environnement et développement durable, animation village, mémoire et patrimoine.

Accompagné(e) par le directeur général des services (DGS), l'élu(e) doit appréhender les procédures, les réglementations et les lois gouvernementales en veillant à leur application, sachant que ce sont autant de contraintes.

Il est aussi nécessaire que nous soyons chacun(e) conscient(e) du coût de nos décisions, de leur impact sur le budget communal. Nous devons rester humbles dans les projets engagés.

MON RESSENTI APRÈS CES TROIS ANS DE MANDATURE

Chacun(e) peut-il(elle) réellement se rendre compte, mesurer, quel est l'engagement d'un(e) élu(e). Je ne pense pas avoir appréhendé la fonction d'adjointe dans son intégralité, à remplir au jour le jour, dans le respect de l'engagement, au moment où j'ai accepté de me présenter.

Les circonstances internes et externes compliquées par lesquelles nous avons débuté notre mandat, et qui continuent à le jaloner pour certaines, ne nous facilitent pas la tâche.

Nous devons pouvoir nous consacrer pleinement à notre mission d'élu(e)

La difficulté pour moi est, encore à l'heure actuelle, de trouver la juste place, le bon positionnement vis-à-vis des référent(e)s administratif(ve)s en mairie. En tant qu'élu(e)s nous avons besoin d'être guidé(e)s, d'être soutenu(e)s par une organisation rigoureuse, une cohésion d'équipe et un investissement qui parfois font défaut dans certains secteurs.

Nous devons pouvoir nous consacrer pleinement à notre mission d'élu(e), initier et développer des projets pour « conduire » Étrembières dans une anticipation d'évolution croissante et maîtrisée. Au lieu de cela, nous nous sommes trouvés plus d'une fois à pallier l'organisation administrative pour que de simples projets puissent exister.

En France, il existe beaucoup de strates administratives fonctionnant sans vraiment de communication ni de coordination entre elles. Il y aurait une plus grande efficacité à trouver, dans une logique de simplification. Certes, il faut des règles, des lois, mais nous sommes vraiment les champions du monde en la matière ! J'engagerais les habitant(e)s à participer, lors de moments donnés, à la vie de la commune pour mesurer la complexité et la lourdeur du système avant d'être dans la critique.

La mairie est un lieu de dépôt, de collecte de revendications, de mécontentements de tous ordres. L'époque est telle que tout semble dû à tout le monde en oubliant que droits riment avec devoirs. Une partie de la population s'est installée dans un assistanat sans retour réel vis-à-vis de la communauté, à Étrembières comme dans d'autres villes en France.

Un esprit civique est à retrouver pour le bien-vivre ensemble qui doit s'assortir d'un certain respect, gardons-le à l'esprit. La Terre est à tous et certains semblent l'oublier en se rendant coupables d'incivilités qui polluent la vie des autres.

Malgré ce constat, je ne regrette pas ma décision d'engagement qui m'apporte beaucoup dans des domaines nombreux et variés, avec au fil du temps, l'acquisition de compétences qui assoient et consolident mon positionnement d'élue. J'ai plaisir à échanger, à travailler avec l'équipe municipale qui ne baisse pas les bras et avec qui nous faisons en sorte d'avancer pour le bien de la commune.

Mon souhait serait que les conditions de cette deuxième partie de mandat se montrent plus fluides à certains égards et nous permettent de garder le cap sereinement pour la réalisation des projets à venir.

ACTION SOCIALE*

L'ensemble de la réglementation du Centre communal d'actions sociales (CCAS) a été actualisé avec l'adoption d'un nouveau règlement intérieur. Un logo et des documents ont été créés.

Le CCAS a adhéré à l'Union nationale des centres communaux d'actions sociales (UNCCAS), organe fédérateur sur le plan national ; ce qui a donné lieu à sa participation à des rencontres pour mieux définir les actions politique, technique et pédagogique à mener sur notre territoire.

Pour assurer ses missions de prévention, d'aide et d'accompagnement, le CCAS collabore avec différents organismes de l'agglomération tels que les associations :

d'aide à domicile ASSAD, ARIES qui accompagnent les personnes fragilisées, les Aînés de l'Agglo, ou encore le réseau de gérontologie d'Annemasse Agglo & Arve et Salève (REGAARS)... En collaboration avec le Pôle médico-social de Gaillard, il suit les demandes des habitant-es (aides financières, problèmes de violence conjugale, risques d'expulsion...).

Il est également le relais de la Croix-Blanche qui forme toute personne aux premiers secours.

Depuis le début de ce mandat, différentes collectes ont été organisées et des actions mises en place : la marche rose, en lien avec le Comité féminin pour le dépistage du cancer des Savoie, l'apéritif ainsi que les colis de Noël pour les aînés de plus de 75 ans, à la suite du sondage effectué en 2022. Le prestataire livrant les repas au domicile des personnes âgées a changé ; c'est le CCAS qui assure le suivi de la distribution de ces repas.

Les années à venir, l'établissement public communal, qui gère et organise le plan canicule avec la police municipale, mettra en place le plan grand froid et poursuivra l'ensemble de ses actions.

SANTÉ*

La création d'un pôle médical n'a pu aboutir, pour des raisons complètement indépendantes de la volonté de la municipalité. Le local pourrait être trouvé, contrairement au médecin. L'ordre des médecins, qui a été contacté, n'a pas donné suite. La difficulté à trouver des professionnels de la santé est la même sur le plan national.

Les recherches continueront à être menées jusqu'à la fin de cette mandature.

LOGEMENT*

La municipalité suit les attributions des logements sociaux avec la Maison de l'Habitat (MDH) et les bailleurs sociaux, en privilégiant les demandes des personnes ayant un lien direct avec la commune. Cette gestion s'effectue avec les logiciels PELEHAS et SNE.

Elle gère les rendez-vous des habitant(e)s rencontrant des problèmes liés au logement, de même qu'elle contacte les bailleurs lorsque les locataires de certains logements sociaux signalent des dysfonctionnements. Elle suit ensuite l'évolution des situations.

Elle collabore avec Annemasse Agglo et participe aux différents groupes de travail sur des thématiques telles que le Plan local de l'Habitat, le logement abordable etc.

Ajoutons à la liste des réalisations de ces dernières années, l'équipement du logement que la commune met à la disposition des personnes en situation d'urgence suite à des violences conjugales, une catastrophe naturelle...

Outre le fait qu'elle entend poursuivre ses actions, d'ici à 2026, la mairie compte mettre en place des projets participatifs sur des thèmes de société.

AÎNÉS*

L'association Belle Époque a du succès auprès des aîné(e)s en proposant des activités en adéquation avec leurs attentes.

INFORMATION – COMMUNICATION – NUMÉRIQUE*

La charte des élu-e-s ainsi qu'un règlement intérieur ont été élaborés lors de ce début de mandature.

Le bulletin d'informations municipales (BIME) d'une périodicité biannuelle a continué à être édité et diffusé avec ses annexes. D'autres supports de communication ont été utilisés durant la période COVID : la présentation des vœux du maire à ses administrés a ainsi pu se faire par le biais de la vidéo, en 2022. La communication communale, du reste, se développe dorénavant avec d'autres outils tels que deux groupes What'sApp en interne en mairie (pour les urgences et la communication d'informations) et sur les réseaux sociaux, avec la création d'une page Facebook Étrembières en octobre 2020 ; laquelle se veut en cohérence avec le site internet et avec les différents supports d'affichage.

La municipalité s'est également dotée du système Téléalerte, dans le cadre des plans

de secours à la population. Des messages d'alerte, en cas d'inondation, de fuite de gaz etc, sont transmis par sms, e-mail ou par téléphone aux personnes inscrites à ce dispositif.

Il est aussi à noter l'implantation d'un nouveau panneau d'informations lumineux au Crêt de la Croix, de la rénovation de l'ensemble de la signalétique au sein des bâtiments communaux, que ce soit aux Bleuets, à l'école ou à la mairie... Le parc informatique de ces deux dernières a été renouvelé avec l'acquisition de tablettes, d'ordinateurs portables, et les services municipaux ont été équipés du logiciel de création Tout Creative Cloud.

Pour terminer, les médias locaux tels que le Dauphiné-Libéré, le Messenger ou encore le journal suisse Vivez Veyrier, sont autant de relais pour la transmission des informations concernant la commune d'Étrembières à leur lectorat. Le lien avec ces rédactions est maintenu.

Ces prochaines années, il est envisagé de refondre le site Internet municipal, de créer des brochures – peut-être à destination des nouveaux habitants, ainsi qu'un document d'informations communales sur les risques majeurs auxquels la commune peut être exposée (DICRIM).

Autre projet : le balisage des différentes curiosités à (re)découvrir du Pas de l'Echelle au chef-lieu, les bâtiments, places... les plus significatifs pour créer un parcours didactique sur la commune et valoriser le patrimoine local. Il serait question d'utiliser la médaille connectée développée par la start-up suisse, Genius Loci. Au centre de cette médaille, un QR Code qu'il suffit de scanner, permet de découvrir alors, dans un espace digital dédié, toutes les informations relatives à un lieu, à un monument.

**Synthèse bilan et perspectives travaillées en municipalité*

Jacquy TONOLI, 3^{EME} ADJOINT

J'ai 65 ans. Ancien fonctionnaire international, je suis nouvellement retraité après une longue carrière de 47 ans et demi, dont 32 passées au Cern, à Genève. J'ai quitté l'Alsace, ma région d'origine, en 1992 pour entrer au Cern ; et je vis au Pas de l'Echelle depuis 1995.

Je pense avoir l'esprit assez ouvert et être à l'écoute.

Très engagé pour ma commune, je connais bien notre territoire, et j'ai des connaissances techniques par rapport à mes fonctions d'adjoint en charge des travaux, de l'environnement et du développement durable.

Je suis parfois critique mais je pense que cela peut avoir un côté positif. J'avoue également être quelquefois dur à convaincre. J'accepte toutefois le débat car il faut savoir prendre en considération les idées d'autrui.

MA FONCTION D'ÉLU ET 3^E ADJOINT DÉLEGUÉ AUX TRAVAUX, À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dès 1995, je me suis engagé dans le milieu associatif, au sein de l'association des parents d'élèves dont j'ai été le président durant de nombreuses années. Mon premier mandat à la mairie date, quant à lui, de 2001, en tant qu'élu et adjoint au maire de l'époque, Maurice Giacomini. J'avais déjà pour délégations, les travaux, les services techniques, le cimetière et la voirie.

En 2008 et non en 2007, (puisque l'ancien président de la République, Nicolas Sarkozy, avait reculé d'un an les élections municipales, en raison de la présidentielle qui devait norma-



lement avoir lieu la même année), je me suis réengagé une nouvelle fois auprès de Maurice Giacomini. J'étais son premier adjoint, délégué aux domaines associatif et culturel. Ensuite, pour des raisons personnelles et familiales, j'ai me suis retiré de la vie municipale avant de me présenter sur la liste d'Anny Martin à ces dernières élections.

Élu 3^e adjoint, j'ai repris mes fonctions initiales en étant chargé des travaux, des services techniques, du cimetière, de la voirie et du développement durable ; cette dernière attribution étant nouvelle.

Mes missions consistent, en ce qui concerne les travaux, à élaborer des plans d'action sur notre territoire, à en juger la faisabilité et les intégrer dans un budget communal avec une planification sur la durée du mandat ;

de cela découle ensuite des consultations et choix d'entreprises en collaboration avec une commission d'appel d'offres. Puis, je gère avec le responsable des services techniques, les plannings et les travaux réalisés par notre personnel communal. J'assure également le suivi des travaux réalisés par les services de l'Agglomération sur notre commune ; certains domaines étant de compétence intercommunale.

Le projet d'importance de cette mandature sera la transformation de notre ancienne église en centre culturel.

L'étude est en cours et nous espérons pouvoir démarrer le chantier durant l'année à venir pour inaugurer l'Espace Art'Salève d'ici l'année 2026. La fin de la rénovation partielle de notre groupe scolaire est un autre projet important ; notre école vieillissante et ses effectifs augmentant, un gros effort est à consentir.

En collaboration avec la SM3A, le réaménagement des étangs d'Étrembières sera, par ailleurs, entrepris, pour éviter des crues. Et dès l'an prochain, la réalisation de l'un des derniers tronçons de la ViaRhôna qui traverse notre région, sera lancée. Cette grande voie cyclable passera par notre village pour ensuite continuer son trajet en direction du lac Léman et arriver jusqu'aux rives de la Méditerranée.

Mes autres fonctions consistent à gérer le cimetière avec nos services, administratifs - les référents en mairie - et technique, pour ce qui concerne son aménagement et son entretien. Idem pour la voirie, j'effectue le suivi de son entretien et de sa maintenance réalisés par des entreprises ou par les services techniques.

Avec la commission dédiée à l'environnement et au développement durable, nous définissons les actions à mener sur notre territoire.

Je veille à ce que l'aspect environnemental soit respecté dans tous les travaux que nous engageons, ou bien dans ceux que nous faisons réaliser par des entreprises.

Nous sensibilisons la population au respect de l'environnement par des informations données dans le BIME ou sur notre site Internet (comme l'importance du tri des déchets). Nous nous adressons aux enfants au sein des écoles car il faut sensibiliser cette génération, dès son plus jeune âge, à la protection de la planète et, d'emblée, lui faire adopter les bons comportements.



Travaux Chemin Cret de la Croix

Depuis cette année, nous organisons des journées de l'environnement.



Journée mondiale de l'environnement le 8 juin 2024

Auparavant, il s'agissait plutôt d'opérations de nettoyage de la commune. Nous avons souhaité changer la formule en invitant certains partenaires qui œuvrent en faveur de la protection de l'environnement, et avec lesquels la municipalité travaille, tels que l'Agglo, le Syndicat mixte du Salève, le SM3A... pour les faire connaître de nos concitoyens. Cette première journée de découverte n'a pas compté beaucoup de participants. Je pense qu'avec le temps, cela évoluera.

MON RESSENTI APRÈS CES TROIS ANS DE MANDATURE

Cette fonction d'adjoint est passionnante. Je la connais maintenant bien, au seuil de mes 19 ans d'engagement au sein de la municipalité. Elle est de tous les instants, et davantage prenante dans un village que dans une grande ville, dans laquelle les élus et le personnel communal sont plus nombreux.

Nous, qui sommes au sommet de la pyramide, nous sommes en 1^{ère} ligne et toujours présents.

Je soulignerai sinon la bonne collaboration, dans mes domaines d'activité, tant avec la municipalité qu'avec le personnel des différents services, qu'au sein des commissions que je mène aux côtés de conseillers engagés. Et surtout, j'ai un appui logistique important de la part des responsables des services, en particulier, des services techniques s'agissant des travaux.

Pour d'autres commissions, cimetière notamment, c'est avec l'équipe administrative que je collabore.

Les contacts avec les Étrembiérois sont relativement sympathiques, faciles, bien que les mentalités évoluent. Il existe une exigence de plus en plus forte. Nous sommes beaucoup sollicités, y compris pour des problèmes d'ordre privé. Il semble que ce soit un phénomène général et non propre à la commune d'Étrembières. La population a beaucoup augmenté en 20 ans, avec un afflux de personnes que l'on ne connaît pas toujours et qui ne participent pas à la vie du village. Il est vrai qu'il y a un renouvellement important. Et l'évolution va se poursuivre car Étrembières est une des seules communes de l'agglomération à disposer encore d'une réserve foncière.

ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CADRE DE VIE*

Les questions relatives à l'écologie et au développement durable ont été intégrées dans les consultations de travaux. Ainsi, l'impact sur l'environnement de tous les travaux réalisés par des entreprises ou par les services communaux a été réduit au maximum. Par exemple, lors l'aménagement du chemin cyclable et piétonnier reliant le Pas de l'Echelle au chef-lieu, des matériaux locaux ont été utilisés et les circuits courts favorisés. Ce parcours comptait parmi les projets de campagne. Dans cette même optique de favoriser les déplacements doux, des chaussidous ont été créés sur les voies communales. Il s'agit de bandes aménagées

pour les cyclistes, latéralement des routes qui sont trop étroites pour y créer les voies cyclables classiques.

Au sein de la commune, d'autres choix ont été effectués afin de s'adapter au changement climatique et, en corollaire, de réduire les dépenses énergétiques. L'éclairage public est maintenant éteint de 23 à 5 heures du matin et la mise en conformité des installations a été effectuée avec la pose de LED's.

Les bâtiments communaux pourraient être recouverts de panneaux photovoltaïques, une étude a été réalisée en ce sens.

Côté espaces verts, la plantation d'essences d'arbres et de végétaux plus résistants à la sécheresse est privilégiée, de même que des plantes persistantes plutôt qu'annuelles, ou des prairies en remplacement du gazon.

La sensibilisation de la population à la préservation de l'environnement s'effectue désormais par une journée dédiée, en lien avec des partenaires de la mairie engagés sur le sujet, ainsi que par le biais de brochures,



de l'affichage communal et du site Internet de la mairie. Ces moyens servent aussi à sensibiliser le personnel communal sur ces questions.

Enfin, un projet est à l'étude avec Annemasse Agglo pour le ramassage des encombrants.

La plupart des projets ayant été réalisés, il reste à continuer les actions afin de sensibiliser et d'agir pour la ville de demain. Les zones urbaines et rurales offrent d'innombrables possibilités : il faut développer les espaces verts, planter des arbres, privilégier les voies cyclables en site propre, rendre la pluie à la nappe phréatique, se montrer exigeants dans le choix des matériaux de construction. Un changement de modèle doit s'accompagner d'une modification des habitudes.

Plusieurs réaménagements restent à effectuer : le secteur des Îles, avec le Syndicat mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A), l'accès aux carrières du Salève, en collaboration avec les exploitants du site, et le parking Fournier pour potentiellement implanter une aire pour les camping-cars.

Pour terminer, la révision générale du plan local d'urbanisme devra se poursuivre suite à la parution du Schéma de cohérence territoriale de l'Agglomération.

INFRASTRUCTURE – ÉQUIPEMENT – SÉCURITÉ – TRANSPORTS URBAINS*

Un certain nombre de travaux ont été entrepris afin de sécuriser la voirie : les passages piétons se trouvant sur la route départementale RD 1206 ont été sécurisés (particulièrement celui situé face à la douane de Veyrier) ; des signalisations ont été régulièrement marquées au sol, des balises lumineuses posées sur les ronds-points et les îlots centraux. Chemin du Crêt de la Croix, des chicanes de ralentissement ont été créées, et un passage réservé aux piétons et cyclistes a été aménagé chemin des Pralets. D'autres interventions ont été faites sur la voirie communale : rue de la

République, impasse des Oiseaux et chemin des Néo-Zélandais avec la création de places de parking supplémentaires. Des radars pédagogiques ont, par ailleurs, été placés au bord des routes.

Pour renforcer la sécurité sur la commune, une vidéo protection a été installée. Les locaux de la police municipale ont, eux aussi été sécurisés et, à cette fin, remis aux normes en vue de l'accueil des systèmes de vidéo-protection (entre autres).



S'agissant des transports en commun, les dessertes TAC et de transport à la demande (TAD) ont été améliorées jusqu'au Pas de l'Echelle et Crêt de la Croix.

Les bâtiments communaux ont également fait l'objet de travaux durant cette première partie de mandat, notamment d'entretien pour l'ensemble d'entre eux avec la réfection de leurs façades, des peintures, un changement de la chaudière à la bibliothèque... Les locaux

de la mairie (accueil, bureau du maire, salle de réunion...) ont été restructurés, un WC pour les personnes à mobilité réduite a été ajouté, et les volets du bâtiment ont été changés, tout comme ceux de l'ancienne école d'Étrembières.

Au titre des « possessions communales », figure la petite chapelle de Marie, qui a été réhabilitée. Ses vitraux ont été restaurés par un maître-verrier. Mairie, bibliothèque, services techniques, école, maison de retraite... sont, en outre, passés à la fibre.

Cette fin de mandat, il s'agira de débiter les travaux de rénovation et de transformation de l'ancienne église désacralisée Notre-Dame de la Paix, appelée à devenir un espace multiculturel. Afin de faire face à l'augmentation de la population en général d'une part, et des enfants en âge d'être scolarisés, d'autre part, il faudra engager une réflexion sur l'agrandissement de la mairie, ainsi que d'importants travaux pour l'extension du groupe scolaire en lançant, pour commencer, une étude.

Le projet de rouvrir la gare de Bossey pour assurer une liaison avec le CEVA devra être lancé, en parallèle.

D'autres projets sont à concrétiser : la révision de la voirie au Pas de l'Echelle pour la sécurisation des piétons, le remplacement de certains véhicules communaux ou encore la reprise des concessions expirées au cimetière.

En matière de sécurité, la municipalité étudiera la possibilité de renforcer l'équipe de la police municipale en engageant un 3e policier, et prévoira l'armement de chacun d'eux courant 2024. Plus globalement, elle reverra la sécurité de la commune en étudiant des moyens adaptés à la vie communale actuelle.

**Synthèse bilan et perspectives travaillées en municipalité*

Christelle ROUSSET, 4^{EME} ADJOINTE

Pour me présenter en quelques mots, je suis native du Pas de l'Echelle où j'ai grandi et où j'ai fait ma scolarité. C'est un village auquel je suis attachée. J'exerce la profession de chargée d'attribution chez un bailleur social en Haute-Savoie. J'ai 51 ans, je suis mariée et j'ai deux grands enfants.

Mon engagement en politique date de ce mandat. Éluë en juin 2020, Je suis 4^e adjointe au maire d'Étrembières depuis août 2021, suite à une démission.

Anny Martin m'a sollicitée pour ce remplacement. Après une courte réflexion, pour être certaine de pouvoir concilier ma vie personnelle, ma carrière professionnelle et la fonction d'adjointe, j'ai décidé de m'engager.

MA FONCTION D'ÉLUE ET D'ADJOINTE DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES CULTURELLES ET SPORTIVES

Je suis en charge des commissions animations du village, culture et devoir de mémoire ainsi que de la bibliothèque. Je fais également partie du centre communal d'actions sociales (CCAS) et j'apporte une aide à la commission logement.

Soutien technique, logistique aux associations de la commune

En **collaboration** avec la commission sportive et culturelle du village, mon rôle est d'apporter un soutien technique, logistique aux associations de la commune, autant au moment de l'organisation de leurs manifestations, que de leurs assemblées générales (AG).



Ce soutien se matérialise en étant présente lors des manifestations qu'ils mettent en place et en participant à leurs AG.

Concernant l'animation du village, nous organisons des événements tels que l'exposition « Un Regard sur l'Art », qui a lieu en octobre, la forêt magique/le marché de Noël, à partir du mois de novembre ; ou encore la fête de la musique qui a été rééditée en 2021 après un temps d'interruption.

L'organisation des commémorations et manifestations officielles me revient également avec la gestion de la logistique (matériel pour les discours, réceptions...).

● Membre du CCAS, j'ai souhaité organiser en 2021 la première marche rose sur la commune ; une marche solidaire et colorée dont l'intégralité des sommes perçues est reversée au comité féminin de dépistage des 2 Savoie.

Je supervise, par ailleurs, le planning des bénévoles de la bibliothèque, qui au nombre de sept, ouvrent à tour de rôle la bibliothèque sur les trois créneaux hebdomadaires que nous avons. Je gère également le lien avec le réseau Intermède, regroupant toutes les bibliothèques d'Annemasse et son agglomération, dont nous faisons partie.

MON RESSENTI APRÈS CES TROIS ANS DE MANDATURE

Dans le cadre de la commission animations du village, nous allons vraiment à la rencontre de la population lors des manifestations et de leur organisation. J'apprécie beaucoup ces contacts qui me rappellent la période durant laquelle j'étais présidente de l'association des parents d'élèves, et de la relation que je pouvais avoir avec les enseignants et les parents.

C'est très agréable, en étant vraiment au cœur du village, nous pouvons mieux connaître les souhaits des habitants.

Nous avons certes des projets mais je me demande souvent s'ils sont bien en adéquation avec les attentes des Étrembiétoises. Parfois, d'ailleurs, l'on se dit après les avoir écoutées, que nous aurions pu faire autrement...

Ainsi, ces échanges sont toujours très intéressants. J'aime beaucoup être en relation avec les gens, cela donne son intérêt à ma fonction d'élue.

Les premiers temps de mon installation ont été intenses car je prenais la continuité d'une autre élue. Il a fallu m'adapter à l'organisation des commissions, et parfois imposer mes



choix. La première année, il s'agit de prendre ses marques. Ensuite, après avoir organisé plusieurs manifestations au sein de la commune et constaté que tout a bien fonctionné, la confiance s'installant, l'on se pose beaucoup moins de questions pour l'organisation des manifestations suivantes. Et on réfléchit alors à d'autres projets.

J'ai maintenant trouvé mon rythme de croisière, entre mon travail, ma vie personnelle, et ma fonction d'adjointe, en ayant réussi à tout coordonner. Du reste, même ce qui n'est pas « coordonnable », trouve toujours une place dans le planning de la semaine ! Je travaille beaucoup par messages, par e-mails.

Ce que j'apprécie moins est de ne pas pouvoir satisfaire toutes les demandes, y répondre positivement, ce qui peut engendrer une certaine frustration.

Pour terminer sur un point positif, l'un des bons moments a été l'an dernier, la commémoration du passage des Spahis sur nos deux communes, 80 ans plus tôt.

L'organisation de l'événement a demandé un travail important mais extrêmement riche.

Je garde un excellent souvenir de notre collaboration avec la Mémoire de Veyrier composée de féru-es d'histoire et dont la passion est communicative !

CULTURE ET SPORT*

Énumérons ce qui a été entrepris : l'étude pour la réhabilitation de l'ancienne église Notre Dame de la Paix et sa transformation en centre culturel a été réalisée (l'édifice est inscrit aux Monuments historiques) puis pour améliorer les équipements de loisirs, ont été installés, au Pas de l'Echelle, un fronton multisports, et à l'Agora, des jeux pour les enfants en bas âge.

Lieux de détente et de pratique sportive, le terrain de football et le parc communal de Bois Salève sont entretenus.

Enfin, la commission animations sportives et culturelles a continué à apporter son soutien pour l'organisation des différents événements communaux et associatifs tels que la fête de la musique, la Forêt magique, un Regard sur l'Art, le vide grenier, les concours de boules, la vente de fleurs de l'Association des parents d'élèves, les lotos etc.

À l'avenir, il est prévu de déplacer les tables de ping-pong du parc de Bois-Salève vers un lieu plus incitateur et, côté associatif, de reconduire chaque année : le football, le théâtre, la gymnastique, le bridge, les boules.

À ces activités, s'ajoutera cette saison 2023-2024, une section yoga développée avec un partenaire.



Pour proposer d'autres offres de loisirs, sera aussi à l'étude la construction d'un terrain de padel. Il sera réalisé par un investisseur et sans frais pour la commune.

Une enquête sera menée auprès des habitants d'Étrembières et des structures culturelles existantes comme la MJC ou l'école des Beaux-Arts, s'agissant du futur espace culturel Art'Salève.

Nicolas TEREINS, 5^{EME} ADJOINT

J'ai 38 ans. J'habite la commune depuis tout petit, mes parents ayant fait construire au Crêt de la Croix en 1988. J'ai suivi ma scolarité à l'école du centre puis au Pas de l'Echelle. C'est d'ailleurs là que j'ai rencontré ma femme. Nous avons trois enfants. J'exerce le métier de pâtisier à Genève.

Auparavant, j'étais sur la liste d'opposition à celle du précédent maire, Alain Bosson, aux côtés de Laurence Déramé, Hervé Hadamar et Jean-Michel Vouillot. En réalité, nous ne nous sommes jamais définis comme des opposants, nous œuvrions plutôt de concert avec l'équipe en place pour servir la commune et soutenir les projets qui nous semblaient importants.

Ensuite, il a été question que je prenne la tête d'une liste. Mais comme ce n'était pas compatible avec mes responsabilités professionnelles d'alors, je me suis joints à Anny Martin, avec laquelle je m'entendais bien, pour faire partie de la liste « Fiers d'Étrembières », qu'elle présentait lors des dernières élections municipales.

MA FONCTION D'ÉLU ET D'ADJOINT DÉLÉGUÉ À L'URBANISME, AUX TRANSPORTS ET À L'INTENDANCE

Je suis maintenant 5^e adjoint, délégué à l'urbanisme, aux transports et à l'intendance.

Je suis également responsable de la gestion de la salle des fêtes, en collaboration avec un agent administratif.

J'ai aussi des délégations extérieures : à l'association des maires 74, ainsi qu'au syndicat mixte du Salève.



La plus grande part de mon travail concerne l'urbanisme.

Lors de mes permanences hebdomadaires en mairie, le lundi matin, j'ai en moyenne deux à trois rendez-vous pour renseigner les habitants souhaitant recevoir des informations sur leurs possibilités d'engager des travaux de construction, de rénovation, d'(ré)aménagement etc – voire, le cas est devenu fréquent – de lotir leur terrain. Je les reçois avec l'instructrice en urbanisme à Annemasse Agglo, et parfois pour des projets plus importants, en compagnie de l'architecte conseil du CAUE



(Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Haute-Savoie) dont l'intervention portera, par exemple, sur la cohérence qu'il convient de garder pour la bonne intégration de toute nouvelle construction au bâti existant. Nous procédons actuellement à beaucoup de régularisations de situations relatives à des demandes d'autorisations d'urbanisme ou de changements d'affectation qui n'ont pas été faits en temps et en heure. Avant l'approbation par Annemasse Agglo du nouveau schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui est maintenant plus restrictif, les promoteurs ont lancé plusieurs constructions. Ainsi, les deux premières années de mandature ont été marquées par un grand nombre de demandes de permis de construire. La conjoncture actuelle, et notamment la hausse du coût des matériaux, ont contribué à limiter les dépôts de permis ; ce qui n'est pas plus mal étant donné l'impact que le développement des constructions a sur celui des infrastructures.

Déjà, au vu de l'évolution démographique, à très court terme, le groupe scolaire ne suffira pas à accueillir tous les enfants.

Provisoirement, nous avons créé deux nouvelles classes et installé le restaurant scolaire dans un bâtiment modulaire mais, à l'avenir, il sera nécessaire d'agrandir l'école. Une réflexion est en cours, et ce projet sera à l'ordre du jour de la prochaine mandature.

Mes autres délégations sont moins pressantes. Le transport n'est pas une compétence communale mais intercommunale. Je suis davantage un représentant d'Étrembières à Annemasse Agglo sur cette question. Nous devons suivre le plan de mobilité – pédestre, cyclable et relatif aux transports en commun –. À Étrembières, nous avons procédé, en plus de l'aménagement de chemins cyclables, au marquage au sol pour les déplacements à vélo. Les lignes de bus sont gérées par la Société TAC et Annemasse Agglo. Nous ne pouvons que faire remonter les problèmes et demandes. Avec la réouverture du téléphérique, nous espérons qu'il y aura davantage de bus en circulation sur une journée... et plus d'utilisateurs. La ligne est actuellement déficitaire. Le ratio doit obligatoirement être fait entre le service rendu au public, et ce que cela coûte au contribuable.

La gestion de la salle des fêtes consiste à faire appliquer le règlement lorsque des habitants souhaitent la louer. Nous avons mis en place une procédure pour que les personnes puissent la réserver suffisamment tôt. Elle est occupée en semaine surtout par les associations, et le week-end, à l'occasion des manifestations communales. En 3^e lieu, des particuliers la demandent pour l'organisation d'événements privés. Nous essayons de veiller au bon déroulement des soirées, en faisant notamment en sorte qu'il n'y ait pas de débordements.

MON RESENTI APRÈS CES TROIS ANS DE MANDATURE

La fonction d'élu requiert du temps. Selon ses horaires de travail, il n'est pas évident de concilier vie personnelle, professionnelle et municipale. C'est un triangle un peu infernal ! Il faut pouvoir compter sur sa famille pour la garde des enfants lorsque nous devons être en réunion, par exemple. Mais c'est un engagement qui est vraiment plaisant. Je suis satisfait quand je vois des permis de construire arriver à leur terme, comme de contribuer à faire avancer les projets pour un mieux vivre à Étrem-

bières. Nous apprenons beaucoup et quotidiennement. Actuellement, en pleine révision du plan local d'urbanisme (PLU), qui doit être en cohérence avec le nouveau SCOT, nous décidons des orientations à prendre pour ces dix prochaines années en matière de construction. C'est un dossier très technique mais il intéressant de visualiser à l'échelle d'une décennie le devenir de la commune. Nous sommes acteurs de ces décisions même si, bien entendu, il peut y avoir dans le futur, des imprévus, des facteurs extérieurs qui modifient quelque peu la donne... Comme des promoteurs qui achètent deux maisons pour construire un immeuble. Il y a des zones identifiées pour cela, et d'autres, que nous souhaitons protéger. Nous n'avons pas envie de voir changer les quartiers résidentiels, constitués de maisons individuelles. À cet égard, nous allons tenter de rectifier ce qui n'a pas été anticipé lors du précédent PLU.



Toute construction d'immeuble sera faite à un endroit sur lequel on pense qu'il peut être judicieux de l'entreprendre. Nous « bloquons » d'autres secteurs afin que des immeubles ne sortent pas partout de terre. Nous tenons à garder l'aspect village d'Étrembières. Nous avons tous cette même vision au sein de l'équipe municipale. Certaines zones, identifiées en zones urbaines (comme à l'emplacement de l'ancien hôtel Pittet), peuvent être densifiées, mais encore faut-il qu'elles soient situées à proximité des commodités et services...

● Nous pouvons souvent entendre dire qu'il faut faire comme ceci plutôt que comme cela. Mais ce dont on ne se rend pas compte, lorsque l'on a un point de vue extérieur, c'est qu'il y a beaucoup de démarches et d'obstacles, pour parvenir parfois à un petit résultat. Ce peut être pénible. Le plus difficile n'est pas de dire mais de faire ! J'encourage tous ceux qui le voudraient à venir tenter l'expérience afin de comprendre, et de voir à quelles contraintes nous sommes soumis : à un ensemble de règles, qui ne sont d'ailleurs pas forcément communales, et de lois qui nous contraignent. Selon l'importance d'une construction, lors de sa demande, après approbation par le conseil municipal, il est nécessaire des réaliser des études préalables et d'autres démarches qui nécessitent du temps. C'est un long cheminement.

C'est pour cela que l'on dit souvent qu'il faut deux mandats pour voir aboutir des projets d'envergure.

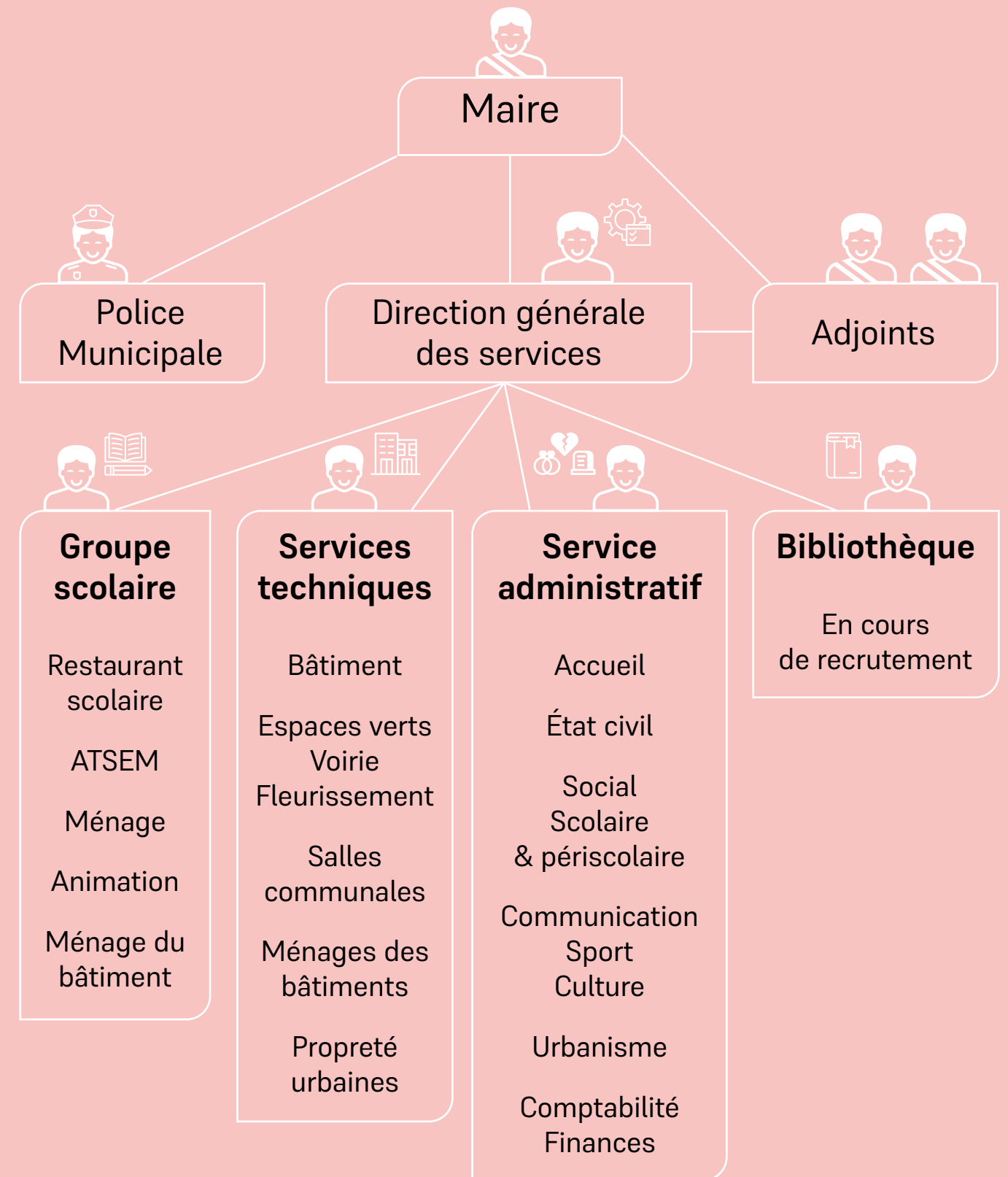
Mes relations avec la population sont, en général, plutôt bonnes. Il est positif d'accompagner les habitants dans l'acte de construire même si parfois cela peut ensuite générer des conflits avec le proche voisinage.

Nous autorisons des constructions réglementées par notre PLU, en faisant respecter notre règlement en termes de bâti. Si un voisin se révèle mécontent, nous ne pouvons intervenir que dans une certaine mesure, en essayant de trouver, avec les parties concernées, un arrangement. La municipalité n'a pas la possibilité légale d'agir sur un domaine privé.

Le manque d'informations, souvent, amène les gens en mairie. Or, tout n'est pas géré par la municipalité. D'autres acteurs entrent en jeu. Chacun doit bien s'informer au préalable pour s'adresser directement au bon interlocuteur.

À la suite des témoignages de la maire et des adjoints, deux conseillères municipales déléguées et deux conseillers municipaux ainsi que le directeur général des services ont eu la possibilité de s'exprimer dans ce numéro spécial du BIME. Quelques-uns d'entre eux ont pris la parole.

Organigramme, MAIRIE





De gauche à droite : Jacky TONOLI, Nicolas TEREINS, Jean-Michel VOUILLOT, adjoints, Philippe ZABE, conseiller municipal, Marine WALKER conseillère municipale déléguée, David ROUSSET, conseiller municipal, Aline LEGENDRE conseillère municipale, Annie CARRIER, conseillère municipale déléguée

De gauche à droite : Dominique DESSEAUVE, conseiller municipal, Annie CARRIER, conseillère municipale déléguée, Aline LEGENDRE conseillère municipale, David ROUSSET, conseiller municipal, Marine WALKER conseillère municipale déléguée, Philippe ZABE, conseiller municipal, Jacky TONOLI, adjoint, Anny MARTIN, maire

Annie CARRIER, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE

Je suis conseillère municipale, nommée déléguée au PLU. À ce titre, je réalise plus spécifiquement le suivi des différentes phases d'évolution du plan local d'urbanisme, notamment les travaux de la révision devenue nécessaire pour la mise en compatibilité avec le SCOT d'Annemasse Agglo (schéma de cohérence territoriale), la mise en application de nouvelles mesures réglementaires en matière d'urbanisme et d'environnement.

Je suis membre des commissions d'urbanisme, du développement durable, des finances et du personnel. En qualité de déléguée suppléante j'assiste régulièrement aux assemblées du Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement Arve et Affluents (SM3A). Je suis également déléguée suppléante du SMS (Syndicat Mixte du Salève). Ces missions sont très intéressantes.

J'estime qu'il est particulièrement agréable et rassurant d'agir auprès de l'équipe municipale en place qui est motivée, responsable et dynamique.

Marine WALKER, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE

Voilà trois ans que je suis élue avec la liste Fiers d'Étrembières au poste de conseillère municipale déléguée aux assurances et juridiques. Ce rôle est très enrichissant car il me permet de traiter des dossiers plus spécifiques au plus proche de la vie communale.

Je suis également à la commission scolaire, info et communication et à la commission développement durable.

Je suis contente d'avoir choisi ces différents domaines car cela me permet de mener des actions qui aident à faire avancer les projets de notre commune.

Je trouve également cette expérience de vie très enrichissante sur le plan humain car travailler en équipe apporte beaucoup, cela permet d'échanger nos idées, de rencontrer d'autres élus et les habitants de notre commune.

C'est un bel engagement et je suis fière d'Étrembières.

David ROUSSET, CONSEILLER MUNICIPAL

Garantir un développement urbain équilibré et durable pour tous.

En tant que conseiller municipal et membre de la commission d'urbanisme, je suis actuellement impliqué dans la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette initiative est d'une importance capitale car elle permettra de prendre en compte les besoins et les intérêts de la population de manière optimale.

Je suis conscient de l'importance de ce travail et y apporte une grande attention, afin de garantir un développement urbain équilibré et durable pour tous.

Aline LEGENDRE, CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

Sens du service public

Élue municipale depuis 3 ans, j'essaie d'agir au mieux des intérêts locaux, de défendre mes valeurs et mes projets en conseil municipal ou en commission, de répondre aux interrogations des administrés et de les soumettre en instance, toujours avec un grand sens du service public.

Olivier BESSON, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Olivier Besson est directeur général des services (DGS) à la mairie. Il n'habite pas au sein de la commune mais en occupant ce poste depuis presque vingt ans, il la sert quotidiennement. Il explique à travers ces lignes, ce qu'est un DGS, comme sont appelés les titulaires de cette fonction, dont on ignore le plus souvent, ce qu'elle recouvre exactement.

Levons avec lui le voile sur ce métier de la fonction publique territoriale.

Lorsque j'ai intégré la mairie, en 2004, j'étais secrétaire général. Entre temps, la commune ayant dépassé le seuil des 2 000 habitants, je suis devenu directeur général des services sans que cela ne change mes attributions.

Celles-ci consistent à faire la liaison entre les élus et l'ensemble des services communaux dont j'assure la coordination, pour mettre en œuvre les décisions politiques.

Le DGS, par ses connaissances en matière juridique, financière, administrative et technique, participe à la réalisation des actions décidées par les élus. Il exécute, dans ce cadre, les délibérations, décisions et arrêtés du conseil municipal.

J'ai un rôle de conseil auprès des élus, d'aide à la décision. Et, en ma qualité de chef du personnel, je chapeaute l'ensemble des services communaux. Au fil des années, proportionnellement à la taille de la commune, le personnel communal a augmenté. Nous sommes passés d'une vingtaine à une trentaine d'agents dans nos services pour traiter des dossiers devenus plus complexes. Il y a huit agents chargés de l'administratif et de l'accueil en mairie, deux policiers municipaux, dix employés



au service technique (en charge de l'entretien de la voirie, des bâtiments, des espaces verts, de la salle des fêtes) et dix agents rattachés aux secteurs scolaire et périscolaire (Atsem, garderie, cantine...). Je gère l'ensemble de ce personnel, c'est-à-dire leurs absences, les remplacements, leurs évolutions statutaires...

Suite à un dernier audit, réalisé avec le centre de gestion 74 pour réfléchir à l'organisation du service administratif et optimiser son fonctionnement, nous avons procédé à la réattribution des fonctions de chacun, et le poste de directrice générale des services adjointe, un temps occupé par Marianne Langlois, n'a pas été réattribué.

Ma fonction est très complète et demande beaucoup de polyvalence.

J'assiste aux conseils municipaux, et sous la responsabilité du secrétaire de séance, je prends les notes puis rédige ensuite les comptes-rendus. Une fois validés par le secrétaire de séance, ceux-ci sont diffusés aux intéressés.

Je prends également part aux réunions hebdomadaires qui ont lieu en mairie, tous les lundis, et qui réunissent le maire, ses adjoints et les chefs de service, pour faire le point sur les dossiers en cours. C'est un temps d'échange qui permet de passer les consignes et de prendre les décisions.

Je rédige le compte-rendu de ces réunions et le transmets aux participant-es.

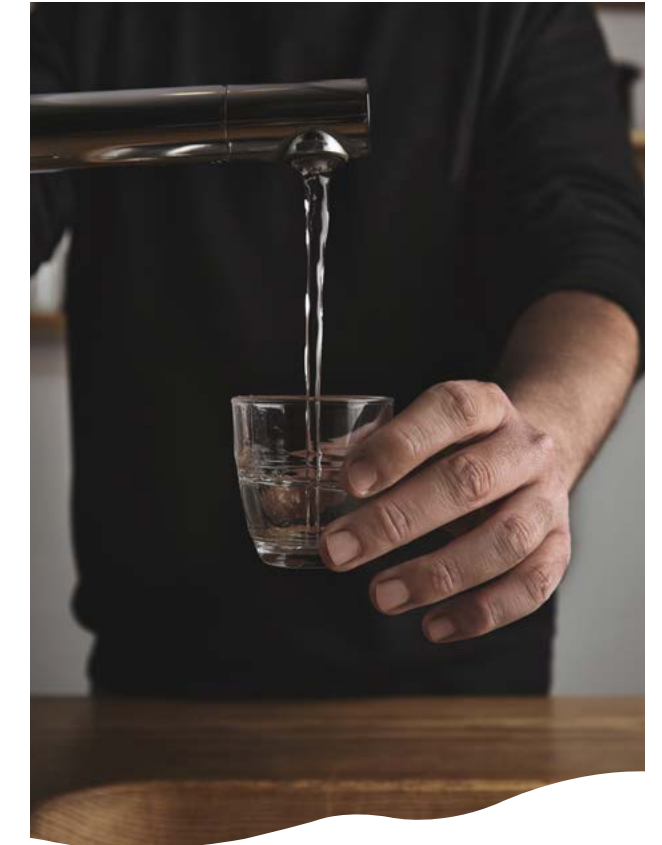
Fonctionnaire de la fonction publique territoriale, mon rôle est purement administratif, je suis là pour permettre le bon fonctionnement de la mairie et de l'ensemble de ses services. Je n'ai aucun pouvoir de décision.

En clair, le patron, c'est la maire, et moi je suis le chef !

Étant sous son autorité, et la secondant, je suis principalement en lien avec madame la maire, puis avec le 1er adjoint, M. Vouillot concernant les finances. Je m'occupe aussi du volet social, en collaboration avec Mme Déramé qui est en charge du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS).

Depuis ma prise de fonction, trois maires - Messieurs Giacomini et Bosson, et à présent, Madame Anny Martin - se sont succédés ainsi que trois équipes au sein de la municipalité. Il faut s'adapter à chaque façon d'être et de travailler qui est à chaque fois différente.

Je n'interviens pas sur le plan politique, n'ayant pas à donner d'opinions sur les décisions prises et choix qui sont faits. Je ne dois veiller qu'à les faire appliquer.



Je travaille, par ailleurs, en relation avec An-nemasse Agglo ; des dossiers étant traités en commun du fait des compétences qui relèvent désormais de l'intercommunalité comme, par exemple, la gestion de l'eau, l'assainissement ; et j'ai des rapports avec la région, le département, la préfecture, la sous-préfecture, la trésorerie pour des questions d'ordre financier et comptable.

Quant au lien que j'ai avec la population, il s'établit à travers la mairie qui est la porte d'entrée d'une commune. Lorsque l'on arrive dans une ville, elle constitue, le plus souvent, le premier contact.

Présentation du fonctionnement administratif de la mairie



Depuis la loi du 2 mars 1982 de nombreuses compétences ont été dévolues aux communes. Ces dix dernières années, nous avons pu constater une évolution considérable des métiers de la fonction publique territoriale et nous devons nous adapter régulièrement à la complexité des procédures administratives qui recouvrent aujourd'hui des missions multiples.

Les textes juridiques propres aux collectivités imposent des normes de plus en plus strictes demandant, rigueur, vigilance, savoir-être et savoir-faire

Le rôle des services municipaux est d'apporter aux élus et à la population conseil, soutien, accompagnement, médiation et veille juridique afin d'assurer rigueur et transparence, travailler également en collaboration avec les diffé-

rentes institutions et pour une commune de l'importance d'Étrembières rester proche de la population tout en sachant dire non quelquefois, dans l'intérêt général.

Se former, s'informer, informer, communiquer, fédérer mais aussi apprendre à déléguer afin d'assurer la continuité du service public telle est la mission des services municipaux de la commune d'Étrembières.

La multitude et la complexité des tâches nécessitent certes polyvalence et disponibilité, mais cette diversité est extrêmement enrichissante :

c'est un métier de passion.

La mairie a pour principale mission de satisfaire les besoins quotidiens de la population. Ses attributions sont multiples : état-civil, urbanisme et logement, écoles et équipements, activités culturelles, aide sociale, police...

L'ORGANISATION DE LA COMMUNE

Pour assurer la gestion quotidienne et réaliser ses actions publiques locales, la commune est dotée d'une organisation composée de services administratifs et techniques. Elle peut décider de gérer certaines activités en créant les services municipaux nécessaires, La commune peut aussi déléguer la gestion d'une activité à un établissement public, une société privée ou une association. Pour mettre en commun certaines actions et réduire leurs coûts, la ville peut décider de s'associer avec d'autres communes qui mettent alors en commun leurs moyens.

Les services municipaux sont des services de proximité offerts au quotidien, pour répondre aux besoins des citoyens et préparer l'avenir.



VOICI LA DÉFINITION DES MISSIONS DES DIFFÉRENTS SERVICES COMMUNAUX

LE SERVICE ADMINISTRATIF, SITUÉ EN MAIRIE, EST CHARGÉ :

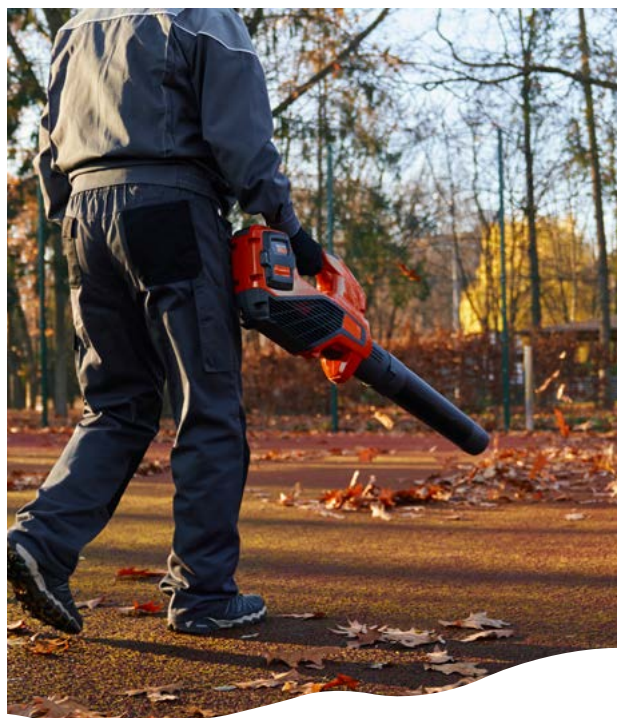
- de l'administration générale de la collectivité
- du budget, des finances et de la comptabilité
- des réunions du Conseil Municipal, du suivi de ses décisions
- du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et de l'action sociale
- des recettes de la restauration scolaire et des garderies périscolaires
- des paies des agents communaux, et du suivi de leurs carrières
- de l'état civil, des élections, des décès et de la tenue à jour des concessions dans les cimetières
- de l'accueil du public et des renseignements d'ordre général
- de la gestion, du prêt et de la facturation des salles communales
- des dossiers d'urbanisme, du Plan Local d'Urbanisme et projets d'urbanisme divers, de l'instruction des documents d'urbanisme : permis de construire, déclarations de travaux, certificats d'urbanisme



LA POLICE MUNICIPALE, À PROXIMITÉ DE LA MAIRIE, EST CHARGÉE :

- de la réglementation en matière de police municipale
- de rappeler cette dernière aux résidents de la commune
- de veiller au maintien et au respect de l'ordre public

- d'intercéder entre les personnes dans le cadre des relations de voisinage (haies mitoyennes, taille d'arbres, relations et nuisances entre voisins, chiens errants...)
- des objets trouvés



LES SERVICES TECHNIQUES, SITUÉS DANS LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL (CTM), SONT CHARGÉS :

- de l'entretien des routes (travaux partiels de réfection)
- des bâtiments
- des espaces verts communaux
- de l'entretien et de la gestion du fleurissement de la commune
- de l'organisation des fêtes et manifestations communales et associatives (prêts de matériels, manutention)
- de l'entretien du parc de véhicules municipaux
- du suivi des chantiers de travaux entrepris par ou pour le compte de la commune : travaux de bâtiments, d'aménagement divers
- de l'entretien des locaux, du nettoyage et du ménage dans les locaux communaux (groupe scolaire, mairie, bâtiments...), de la pérennité des équipements (suivi des bâtiments en matière d'hygiène)
- de l'entretien et de l'utilisation des salles communales

LE SERVICE PÉRISCOLAIRE, SITUÉ AU GROUPE SCOLAIRE JEAN-JACQUES ROUSSEAU, EST CHARGÉ :

- du service des repas, de la surveillance des enfants pendant les repas et de leur éducation au goût et à la bonne tenue à table
- de l'entretien des cuisines et de la salle de restauration scolaire, des commandes auprès du fournisseur
- des ATSEM (agents techniques spécialisés des écoles maternelles), qui travaillent auprès des enseignants et des enfants des écoles maternelles pendant le temps scolaire
- des garderies périscolaires : les agents chargés d'assurer l'accueil et l'animation des enfants des écoles maternelles et primaires publiques, pendant le temps périscolaire (le matin avant l'ouverture de l'école, et le soir jusqu'à ce qu'on vienne les chercher)



Hommage à M. BRUNO TASSAN



Nous avons appris avec tristesse le décès de Monsieur Bruno TASSAN le 22 novembre 2023, à l'âge de 72 ans.

Il a mené sa carrière professionnelle comme responsable d'achats dans une entreprise de décolletage de la vallée de l'Arve. Sportif il a pratiqué le basket et le rugby et aimait s'adonner à la pêche, au jeu de boule, au jardinage et se montrait fin gourmet appréciant la bonne table.

Bruno TASSAN a été conseiller municipal à Etrembières de 2001 à 2014.

Il a œuvré dans plusieurs commissions communales, telles que « Urbanisme-PLU », « Travaux, Bâtiments et Voirie », « Maisons et commune fleuries » et « Sport, culture, bibliothèque, salle des fêtes et comité des fêtes ».

Il a représenté la commune dans les commissions d'Annemasse Agglo « Sport », « Eau » et « Assainissement » et a été délégué pour la commune dans l'instance du SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents).

Avec toute la reconnaissance de la commune pour ce qu'il a apporté au travers de son engagement municipal tout au long de ses mandats, nous adressons à Fabienne sa femme et à ses enfants Sandrine et Franck toutes nos meilleures pensées.

Ça s'est PASSÉ...



Spectacle Emile le roi de la récup' organisé par la compagnie « c'est quoi le projet ? » du 3 juin



Fête de l'école du 17 juin



Cérémonie du 14 juillet



Fête de la musique du 21 juin



Rentrée scolaire du 4 septembre



Fête au village du 22 juillet



Regard sur l'art du 21 - 22 octobre



Remise de la médaille du travail Tony SARTORIO du 11 Septembre



Spectacle La Bâtie du 12 septembre



La nuit est belle du 22 septembre



Représentations théâtrales du 22 23 24 septembre



Conférence sur les glaciers du 4 octobre

Campagne octobre rose du 8 octobre



Inauguration du téléphérique du 7 - 8 octobre

CALENDRIER 2024

Cérémonies & manifestations



JANVIER Vendredi 5 14H	TOURNOI DE BRIDGE + GALETTE Association Bridge club du Salève Local du bridge	MARS Samedi 23	CONCOURS DE BOULES 16 QUADRETTES Association La boule du Salève Boulodrome	MAI Mercredi 22 20H	SPECTACLE ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GREFFÉ CCAS Salle des fêtes	JUIN Samedi 29	FÊTE DE L'ÉCOLE Association APE SDF / École	SEPT. Samedi 21	LES JOURNÉES DU PATRIMOINE Commune Fêtes et cérémonies	OCTOBRE Dimanche 13 17H	REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES Association École de la vie Salle des fêtes
JANVIER Samedi 6 11H	GALETTE DES ROIS ET VIN CHAUD Association Être en fêtes Maison du Parc	MARS Samedi 23	CHASSE AUX ŒUFS Commune Fêtes et cérémonies Parc de bois Salève	JUIN Samedi 1^{ER} au 9	SPECTACLE AU FIL DE L'EAU Association : Les amis de la fontaine de César Fontaine de César	JUIN Dimanche 30 8H	CONCOURS 32 DOUBLETES Association La boule du Salève Boulodrome	SEPT. Dimanche 22	LES JOURNÉES DU PATRIMOINE Commune Fêtes et cérémonies	NOV. Lundi 11 11H	CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE Commune Fêtes et cérémonies Parc des Frères Grenat
JANVIER Jeudi 11 18H30	VŒUX DU PERSONNEL MAIRIE Commune Fêtes et cérémonies Mairie	AVRIL Samedi 27 8H	CONCOURS 16 QUADRETTES M2 Association La boule du Salève Boulodrome	JUIN Jeudi 6 7H	TOURNOIS DE FIN DE SAISON Association Bridge club du Salève Local du bridge	JUILLET Samedi 13 19H	FÊTE AU VILLAGE Association Être en fêtes Maison du Parc	OCTOBRE Dimanche 6	MARCHE ROSE Commune CCAS	NOV. Vendredi 29	FESTIVITÉ DE NOËL Commune Fêtes et cérémonies
JANVIER Samedi 13 13H30	CONCOURS DE BOULES 16 QUADRETTES Association La boule du Salève Boulodrome	AVRIL Samedi 27 9H	VENTE DE FLEURS Association APE Maison du Parc	JUIN Samedi 8	JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT Commune Commission DD	JUILLET Dimanche 14 11H	CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET Commune Fêtes et cérémonies Parc des frères Grenat	OCTOBRE Samedi 11	TOURNOI DE BRIDGE Association Bridge Club du Salève Local du Bridge	NOV. Samedi 30	FESTIVITÉ DE NOËL Commune Fêtes et cérémonies
JANVIER Dimanche 14 8H	CONCOURS DE BOULES 16 QUADRETTES Association La boule du Salève Boulodrome	AVRIL Dimanche 28 7H	VIDE GRENIERS Association Être en fêtes Maison du Parc	JUIN Samedi 9 9H - 18H	ÉLECTIONS EUROPÉENNES Commune État civil Salle des fêtes - Mairie	AOÛT Samedi 24 19H	CINÉMA PLEIN AIR Commune Fêtes et cérémonies Stade de foot	OCTOBRE Vendredi 11 20H30	REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES Association École de la vie Salle des fêtes	DÉC. Dimanche 1^{ER}	FESTIVITÉ DE NOËL Commune Fêtes et cérémonies
JANVIER Jeudi 25 19H	VŒUX DU MAIRE Commune Fêtes et cérémonies Salle des fêtes	MAI Mercredi 8 18H	CÉRÉMONIE DU 08 MAI Commune Fêtes et cérémonies Parc des Frères Grenat	JUIN Vendredi 21 7H	FÊTE DE LA MUSIQUE Commune Fêtes et cérémonies Parc des bois Salève	SEPT. Dimanche 1^{ER} 8H	CONCOURS 32 DOUBLETES Association La boule du Salève Boulodrome	OCTOBRE Samedi 12 20H30	REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES Association École de la vie Salle des fêtes	DÉC. Vendredi 8	APÉRITIF DE NOËL Commune CCAS
MARS Mardi 5 10H	CONCOURS MASTER VÉTÉRANS Association La boule du Salève Boulodrome	MAI Vend. 17 ou Sam. 18	SPECTACLE DE MAGIE Salle des fêtes	JUIN Dimanche 23	PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE						

Les Vœux DU MAIRE



 Étrembières

TM BÉLANGER 03 4

Voeux du maire

Jeudi 25 janvier 2024

Salle des fêtes - 19h

INFOS PRATIQUES

**Agenda municipal
et annuaire local**

Les permanences des élus de la commune

**Anny Martin, Jean-Michel
Vuillot, Laurence Déramé,
Christelle Rousset**

sur rendez-vous

Jacky Tonoli : permanence le
jeudi de 17 h 30 à 18 h 30 et sur
rendez-vous

Nicolas Tereins : permanence le
lundi matin sur rendez-vous

Le calendrier des conseils municipaux de 2024

Lundi 15 janv.	Lundi 8 juillet
Lundi 12 fév.	Lundi 9 sept.
Lundi 11 mars	Lundi 14 octobre
Lundi 08 avril	Lundi 18 nov.
Lundi 13 mai	Lundi 9 décembre
Lundi 10 juin	
Pas de conseil au mois d'août	Calendrier pouvant être soumis à modifications.

Mairie d'étrembières

59 place Marc Lecourtier 74100
Étrembières

04 50 92 04 01 / mairie@
etrembieres.fr / trembieres.fr

Heures d'ouverture :

lundi 09 h - 12 h /

13 h 30 - 17 h 30

mardi : fermée, mercredi :

13 h 30 - 17 h 30

jeudi : 13 h 30 / 18 h 30

vendredi : 09 h - 12 h

Centre technique municipal

889 route de Saint-Julien
74100 Étrembières

ctm-etrembieres@orange.fr

Police municipale

59 place Marc Lecourtier
(à côté de la mairie)

74100 Étrembières

Denis Juillard - Caroline Caillé

04 50 92 43 05 / 06 30 58 11 19 /

06 43 33 18 64

policemunicipale@etrembieres.fr

École publique primaire Jean-Jacques Rousseau

197 rue des Chamois

74100 Étrembières

(Pas de l'Échelle)

04 50 39 81 81

Bibliothèque municipale

110 rue des Jardins

74100 Étrembières

04 50 49 72 46

Heures d'ouverture :

le lundi de 14 h à 18 h,

le mercredi de 14 h à 18 h,

le samedi de 10 h à 12 h

La Poste

160 chemin de Veyrier - Le Pas de
l'Échelle - 74100 Étrembières

04 50 39 75 83

Bureau ouvert du mardi au

vendredi de 14 h 30 à 17 h 30

Les paquets et lettres en instance

seront à votre disposition au

bureau de Poste de Gaillard

(ouvert du lundi au vendredi

de 9 h à 18 h et

le samedi de 9 h à 12 h 30).

Assistante sociale

Pôle médico-social de Gaillard

6 impasse des Hutins 74240

Gaillard

04 50 33 23 46

Annemasse Agglomération

11 avenue Émile Zola 74100

Annemasse

04 50 87 83 00

Office de tourisme Monts de Genève

2 place de la Gare 74100

Annemasse

04 50 95 07 10 /

ot@montsdegeneve.com

INFOS PRATIQUES

Espace Bus Tac

2 place de la Gare 74100
Annemasse 0800 1000 74
Accueil TAC au sein de la Maison
de la Mobilité et du Tourisme
57 avenue de la Gare à
Annemasse
lundi : 8 h - 19 h
mardi au vendredi : 8 h - 13 h
et 16 h - 19 h
samedi : 9 h - 13 h

Caisse d'allocations familiales

08 20 25 74 10

Mission locale

04 50 95 20 50

Pôle emploi 3949

Maison de la justice et du droit

04 50 84 06 70

Maison de l'Habitat

04 50 87 99 90

Police secours 17 | Pompiers 18

Police nationale

04 57 26 02 00 ou 04 57 26 02 77

(42 rue du Chablais

74100 Annemasse)

Gendarmerie

04 50 92 11 66

(13 rue des Glières

74100 Annemasse)

Pharmacies de garde 3237

Centre Hospitalier Alpes Léman

04 50 82 20 00

(Contamine-sur-Arve)

Hôpital privé Pays de Savoie

0 826 300 074 (Annemasse)

Centre Hospitalier Ancey-

Genevois 04 50 49 65 65

(Saint-Julien-en-Genève)

Urgences du Léman

04 50 49 15 15

(4 A avenue de Verdun

74100 Annemasse)

Allo enfance maltraitée 119

Accueil des sans-abri 115

Centre antipoison

04 72 11 69 11

Sida info service

0 800 840 800

ÉTREMBIÈRES – PAS DE L'ECHELLE

Cabinet de soins infirmiers de Colonges-sous-Salève

Marick Christiany /

06 06 64 10 67

ÉTREMBIÈRES – CHEF-LIEU

Cabinet de soins infirmiers du Genevois

74100 Annemasse /

04.50.83.76.90

Agenda municipal et annuaire local

ÉTREMBIÈRES – GRANDE PIÈCE / CRÊT DE LA CROIX / CHARVONNEX

Les infirmiers

20 rue de la gare
74930 Reignier-Esery /
04 50 95 11 86 / 06 64 24 92 23

Kinésithérapeute

Laurent Claret
152 rue des Chamois
74100 Étrembières
04 50 35 21 89 / 06 28 35 03 00

Thérapeute soins énergétiques

Marie-Luce Sanchez -
Conseillère et accompagnement
en nutrition santé
06 12 74 20 34

Réflexologie plantaire - massage lomi lomi

Sandra Fabbro -
Praticienne diplômée
06 64 65 93 29

Hypnose et thérapie brève

Mélanie Fradcourt -
Praticienne diplômée
06 80 51 25 97
hypnose-hautesavoie.com

Au Cœur du Bien-être

06 49 87 54 97

Alison Esthétique

Pédicure, manucure et autres
soins à domicile
06 89 02 83 43

Bernard Cocard
Artisan peintre

Peinture intérieure, extérieure
Revêtement sols & murs
Décoration
Pose de parquets

Fillings
Vétraz-Monthoux

04 50 38 27 02
06 08 78 40 13

www.bernard-cocard-peinture.fr
cocard.bernard@gmail.com



#RESPECT
#PARTAGE
#AUDACE

COLAS
RECRUTE

Agence ANNEMASSE

Tél. 04 50 95 46 60

colas.recrutement.arve@colas.com



COLAS



BÉTON DU SALÈVE



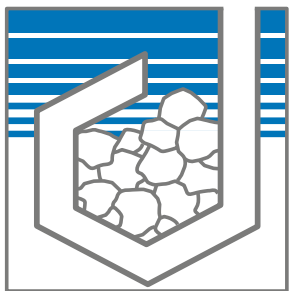
Spécialiste du béton prêt à l'emploi

Particuliers & Professionnels !

Chemin de la Gravière - 74100 ÉTREMBIÈRES

04 50 85 07 21

@ betondusaleve@orange.fr



PERE & FILS descombes



**MATERIAUX
ET
CARRIERES DU SALEVE**

**ENGAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL**

**SABLES ET
GRAVIERS LAVES**

**TRANSPORTS DE
MATERIAUX**



**VALORISATION
ET RECYCLAGE
DE MATERIAUX INERTES**

**EXPLOITATION
DE CARRIERES**

REMBLAIEMENT DE SITES



**34, chemin de Balme 74100 Le Pas de L'Echelle
ETREMBIERES**

TEL. 04 50 39 78 00 - FAX. 04 50 39 88 95

contact@carrieres-descombes.fr - www.carrieres-descombes.fr